

AUJOURD'HUI
ART et ARCHITECTURE
BIBLIOLOGIE et SEMINAIRE

JUILLET 1964

ACTUALITES

Réponse d'un lecteur.

A la suite de notre appel en faveur de suggestions constructives (*), un peintre exposant de la Biennale de Paris, Bernard Rancillac, nous écrit ceci : « Nous ne mettons certes pas en doute le dévouement ni le zèle des promoteurs et organisateurs de cette Biennale, il nous apparaît seulement que les principes de sa conception et de son organisation sont loin d'annoncer les changements que nous attendons en France en faveur de l'art vivant. Si officiellement éclate la satisfaction, c'est l'inquiétude et l'amertume qui nous habitent au spectacle permanent de la léthargie, de la routine et de l'incompétence qui président à nos destinées et qui se traduisent par : l'inexistence, voire la nocivité de tout l'enseignement artistique à tous les degrés, symbolisé par l'Ecole des Beaux-Arts; la mainmise de tout un appareil administratif artistiquement incompétent sur les musées, les manifestations, les achats, les commandes de l'Etat et de la Ville de Paris; scandale dont savent profiter les barbouilleurs de service. Exemple la décoration du paquebot « France », notre « ambassadeur » sur les mers! La terne et mince représentation de la France depuis quelques années aux biennales de Venise et de Sao Paulo, les rétrospectives tardives n'étant que l'aveu de continuelles erreurs; la disparition progressive des ateliers dans Paris; l'absence de mesures fiscales favorisant le mécénat. » Rancillac déplore que la réunion du 13 mai au siège administratif de la Biennale de Paris, réunion à laquelle furent convoqués lauréats, critiques et organisateurs, n'ait pas donné lieu à une table ronde. « On nous dit, se plaint-il, cette biennale est la vôtre, c'est par vous les jeunes et pour vous qu'elle est faite, adressez-nous des suggestions, mais on nous dit aussi : étant donné la réussite et le succès de la troisième Biennale, la quatrième ne donnera lieu à aucune modification... A sa troisième manifestation déjà, cette biennale des jeunes souffre d'au moins trois maux de vieillesse s'engendrant l'un l'autre : prolifération, confusion, inefficacité. » Rancillac, et d'autres avec lui, déplorent le « système de trois jurys qui cherchent à se compléter tout en s'ignorant, défi au bon sens », ainsi que la présentation pêle-mêle des œuvres de la section française. Seront-ils entendus ?

(*) Voir « Aujourd'hui » n° 45, avril 1964, page 3.